



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, 19 février 2025

« ASSET MANAGEMENT »

L'ULTRA-FINANCIARISATION AU DÉTRIMENT DU SERVICE PUBLIC !

La casse de l'entreprise publique SNCF, opérée depuis des années par les directions et gouvernements successifs, n'a eu de cesse d'abaisser la qualité de service due aux usagers en supprimant de l'emploi et en amoindrissant le cadre social des cheminot·e·s, dans une recherche effrénée de gain de productivité : l'« Asset management » s'inscrit dans cette logique à un degré supérieur.

Depuis les contre-réformes et mauvaises lois de 2014, 2016 et 2018, la SNCF s'est lancée dans une fuite en avant à la recherche de profits court-termistes, en bradant l'emploi, les conditions de travail et l'intérêt du plus grand nombre en matière de transport public de voyageurs et de marchandises. À l'aune du projet « Résonances » envisagé à la SA Réseau, un anglicisme emprunté au champs sémantique du capitalisme a progressivement fait surface : il s'agit de « l'Asset Management ».

Cette appellation englobe l'ensemble des méthodes et des processus qui visent à « optimiser la gestion et la rentabilité des actifs d'une entreprise ». En d'autres termes, l'introduction de cette pratique dans le fonctionnement de l'entreprise vise à gérer les investissements maintenance et travaux, les infrastructures, les bâtiments, l'ingénierie, et peut-être demain le personnel, sa rémunération et sa prévoyance santé/ retraite, comme s'ils n'étaient que de simples actifs financiers, dans l'unique but d'optimiser leur gestion pour maximiser les profits, transformant le service public ferroviaire en une simple activité marchande.

**POUR L'UFCV-CGT, IL EST NÉCESSAIRE DE REVENIR
À UNE ENTREPRISE PUBLIQUE, UNIQUE ET INTÉGRÉE !**

Une des conséquences directes de l'asset management est l'accélération des processus de transferts de lignes, de travaux de maintenance et d'investissements, ou encore de personnel à des opérateurs privés, ce qui aggraverait la dégradation du service public ferroviaire dans les zones décréetées comme « non-rentables » par l'entreprise et les autorités organisatrices (LDFT, lignes UIC 7 à 9...). L'abandon de pans entiers du territoire au profit de filiales gavées d'argent public accentuera les inégalités et disparités territoriales, les fermetures de lignes et la déshumanisation des gares.

En outre, la volonté de rentabilité financière réduit mécaniquement les investissements dans la maintenance et le renouvellement des infrastructures, mettant ainsi en danger la sécurité des usagers, des cheminots et des circulations. Cette logique conduit inexorablement à des suppressions de postes, à la dégradation des conditions de travail et à une précarisation accrue de l'emploi. C'est ce même principe de gestion du patrimoine SNCF comme un produit financier lambda qui a conduit Gares & Connexions à défigurer les gares en les transformant en de vulgaires centres commerciaux et relais colis ! C'est également par ce biais que SNCF Immobilier est parti à la chasse au moindre mètre carré à économiser, ce qui a mené à la mise en place progressive des flex-office, au détriment des conditions de vie et de travail des cheminots et de leurs parcours professionnels.



**PARCOURS PROFESSIONNELS MENACÉS, SOUFFRANCE AU TRAVAIL
ET DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL : L'UFCM-CGT DIT STOP !**

L'accord classifications / rémunérations, que la CGT est la seule organisation syndicale à ne pas avoir signé, a fragilisé les parcours professionnels, entraînant une perte de sens du travail et une souffrance au travail de plus en plus grande. Après la réorganisation FGA (Frais Généraux Administratifs) et l'opération « business partner », le déploiement des métiers asset management à la SA Réseau dans le cadre du projet « Résonances » va amplifier la recherche incessante de rentabilité à court terme, au détriment de l'humain et des conditions de travail.

Pour l'UFCM-CGT, la priorité donnée par l'entreprise à la rentabilité financière et à la maximisation des profits n'est pas une fatalité ! Le mécontentement vis-à-vis de la politique de l'entreprise démontre que les cheminots ne sont pas résignés et cultivent l'espoir du retour des jours heureux, de la voie du service public SNCF et d'un cadre social protecteur !

L'UFCM-CGT REVENDIQUE :

- Le retour à une entreprise SNCF 100 % publique, unique et intégrée, un moratoire sur la discontinuité de FRET SNCF et l'arrêt du processus de filialisation TER, Transilien et Intercités,
- Une loi de programmation pluriannuelle pour la modernisation du système ferroviaire,
- L'instauration de parcours professionnels qui intègrent une formation qualifiante reconnue par le salaire, la reconnaissance de la pénibilité pour améliorer les conditions de vie et de travail et l'ajout de métiers à la liste des métiers à pénibilité avérée,
- La mise en place d'un décompte horaire pour contrôler le temps de travail mais aussi le temps de repos, pour un véritable droit à la déconnexion afin de baisser la charge mentale chez les ICTAM,
- Une grille salariale unique valable pour l'ensemble des cheminots de la branche, dans laquelle l'ancienneté des cadres contractuels est reconnue au même titre que les cheminots statutaires, contrairement à aujourd'hui,
- La mise en place d'un nouveau statut du travailleur cheminot pour l'ensemble des salariés de la branche ferroviaire.

**RASSEMBLÉS ET ORGANISÉS AVEC L'UFCM-CGT,
ÉLEVONS COLLECTIVEMENT LE RAPPORT DE FORCE
POUR REVENDIQUER UNE ENTREPRISE SNCF PUBLIQUE
À VISAGE HUMAIN !**

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S
U N I O N F E D E R A L E D E S C A D R E S E T M A Î T R I S E S

Nom :
Prénom :
Adresse :
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris – Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01.55.82.84.40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :